



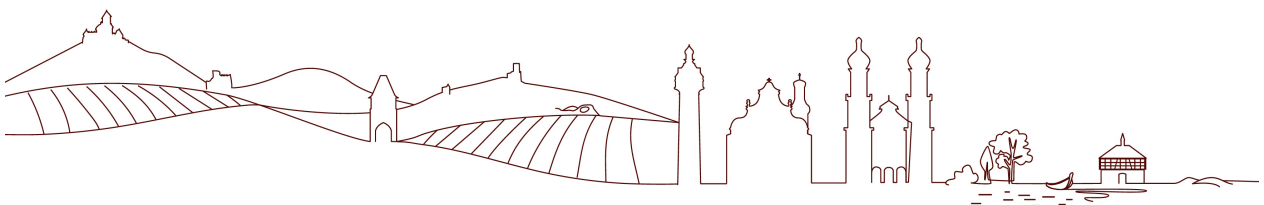
BUDGET PRIMITIF 2026

LES BUDGETS ANNEXES

1. Le Budget annexe des ordures ménagères
2. Le Budget annexe du PAEI du Giessen
3. Le Budget annexe « GEMAPI »

Page

2
3
5



1. Le budget annexe des ordures ménagères.

Pour la Communauté de Communes de Sélestat & Territoires, le budget 2026 des ordures ménagères se monte à **5 380 831,40 €**, en hausse de **0,25 %** par rapport à 2025.

- Les dépenses de fonctionnement :

DEPENSES	Budgeté 2024	BP 2025	BP 2026	Variation Budgeté 2025 /BP2026
Charges de collecte & de traitement	4 780 000,00 €	4 946 000,00 €	4 920 704,00 €	-0,51%
Créances admises en non valeur (CH65)	197 728,46 €	208 592,56 €	228 063,70 €	9,33%
Annulations de titres (CH67)	190 458,58 €	208 641,20 €	228 063,70 €	9,31%
Frais financiers	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00%
Provision pour risque et charge			2 000,00 €	
TOTAL GENERAL	5 170 187,04 €	5 365 233,76 €	5 380 831,40 €	0,29%

Au niveau des dépenses de fonctionnement, le montant de la RIU s'établit à **4 920 704 €**. L'excédent de fonctionnement repris de manière anticipée sur l'exercice 2026, soit **458 127,40 €**, sera ventilé entre le montant des provisions pour admissions en non-valeur (**228K€**) et provisions pour rectification de factures (**228K€**). Une enveloppe de **2K€** viendra alimenter les frais bancaires relatifs aux titres de paiement et une autre de **2K€** pour provisionner les risques et charges à la demande du SGC.

- Les recettes de fonctionnement :

RECETTES	Budgeté 2024	BP 2025	BP 2026	Variation Budgeté 2025 /BP2026
Redevance incitative unique	4 780 000,00 €	4 946 000,00 €	4 920 704,00 €	-0,51%
Reprise sur amortissement et provisions			2 000,00 €	
Resultat de fonctionnement reporté	390 187,04 €	419 233,76 €	458 127,40 €	9,28%
TOTAL GENERAL	5 170 187,04 €	5 365 233,76 €	5 380 831,40 €	0,29%

Elles se composent essentiellement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (redevance incitative unique), de la reprise de l'excédent de fonctionnement et d'une reprise sur amortissement et provisions. Le résultat dégagé dans ce budget est liée au décalage entre l'encaissement du produit de la RIU et le reversement effectué au SMICTOM.

2. Le budget annexe du parc d'activités du Giessen à Scherwiller

Ce budget annexe permet d'isoler la gestion financière et comptable de l'opération d'aménagement d'un lotissement artisanal intercommunal. Les charges d'exploitation de cette zone d'aménagement concertée sont, quant à elles, intégrées au budget principal.

BALANCE GENERALE	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	1 604 508,27 €	1 604 508,27 €
Section d'investissement	893 878.86 €	893 878.86 €
TOTAL GENERAL	2 498 387,13 €	2 498 387,13 €

La section d'exploitation, représentant 64 % du budget annexe, s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 604 508,27 € (+0.29 %/Budgété 2025). Les principales caractéristiques sont :

- Pour les dépenses :

article	libellé	Budgété 2025	BP 2026	Variation Budgété 2025 /BP2026
608	frais acc.s/terrain en crs aménagt.	26 500,00 €	15 000,00 €	-43,40%
6611	intérêts emprunts	17 618,00 €	9 800,00 €	-44,38%
65822	Reversement [...] principal	1 025 514,80 €	963 822,27 €	-6,02%
Total dépenses réelles		1 069 632,80 €	988 622,27 €	-7,57%
66112	ICNE	1 668,00 €	1 086,00 €	-34,89%
043	opération d'ordre	17 618,00 €	9 800,00 €	-44,38%
042	opération d'ordre	510 912,00 €	605 000,00 €	18,42%
Total dépenses d'ordre		530 198,00 €	615 886,00 €	16,16%
TOTAL DEPENSES		1 599 830,80 €	1 604 508,27 €	0,29%

Elles sont constituées des travaux d'aménagement et entretiens des espaces-verts pour 15 000€, des intérêts d'emprunts pour 9 800 € et d'une provision de 963K€ pour reversement de l'excédent vers le budget principal pour équilibrer la section. Les dépenses d'ordre sont composées des ICNE pour 1 086 €, de la constatation du stock de dette pour 9K€ ainsi que de l'annulation du stock initial et des sorties de ventes de terrains pour 605K€.

Pour les recettes :

article	libellé	Budgété 2025	BP 2026	Variation Budgété2025 /BP2026
7015	Ventes de terrains aménagés	341 788,00 €		-100,00%
Total recettes réelles		341 788,00 €	0,00 €	-100,00%
7622	Produits des ICNE	1 668,00 €	1 086,00 €	-34,89%
002	Resultat de fonctionnement reporté	633 756,80 €	988 622,27 €	55,99%
043	opération d'ordre	17 618,00 €	9 800,00 €	-44,38%
042	opération d'ordre	605 000,00 €	605 000,00 €	0,00%
Total recettes d'ordre		1 258 042,80 €	1 604 508,27 €	27,54%
TOTAL RECETTES		1 599 830,80 €	1 604 508,27 €	0,29%

Les recettes de fonctionnement sont abondées par la constatation de la valeur du stock de terrain au 1^{er} janvier (605K€), la constatation du stock de dette pour 9K€ et le produit lié au rattachement des ICNE (1 086 €). À cela s'ajoute la reprise de l'excédent de fonctionnement pour 988K€.

La section d'investissement : 893 878,86 €, soit 36 % du budget (- 17,94 %/Budgété 2025).

- Pour les dépenses :

article	libellé	Budgété 2025	BP 2026	Variation Budgété2025 /BP2026
1641	Rembt. capital de la dette	197 861,00 €	205 661,00 €	3,94%
1641	Rembt. Anticipé capital de la dette	286 403,42 €	0,00 €	-100,00%
2135	Installations [...] constructions		83 217,86 €	
Total dépenses réelles		484 264,42 €	288 878,86 €	-40,35%
040	Opération Patrimoniale	605 000,00 €	605 000,00 €	0,00%
Total dépenses d'ordre		605 000,00 €	605 000,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES		1 089 264,42 €	893 878,86 €	-17,94%

Les dépenses d'investissement se composent du remboursement du capital de la dette (205K€) et d'une provision pour travaux pour 83K€.

Au niveau des opérations d'ordre, il est inscrit une provision de 605K€ relatif à la constatation du stock final de terrains (avant-vente).

- Pour les recettes :

article	libellé	Budgété 2025	BP 2026	Variation Budgété2025 /BP2026
Total recettes réelles		0 €	0 €	
001	solde exécution section inv reporté	578 352,42 €	288 878,86 €	-50,05%
040	Opération Patrimoniale	510 912,00 €	605 000,00 €	18,42%
Total recettes d'ordre		1 089 264,42 €	893 878,86 €	-17,94%
TOTAL RECETTES		1 089 264,42 €	893 878,86 €	-17,94%
TOTAL FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT		2 689 095,22	2 498 387,13	

Les recettes d'investissement sont composées de la contrepartie de l'annulation du stock initial et des sorties de vente de terrains pour 605M€ ainsi que de la reprise de l'excédent d'investissement pour 288K€.

3. Le budget annexe « GEMAPI» (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

La section d'exploitation s'équilibre à **405 540 € (+0.57 %/Budgété 2025)**.

- Pour les dépenses :

article	libellé	BP 2025	BP 2026	Variation Budgété2025 / BP2026
6558	Autres contributions obligatoires	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00%
7391178	Autres dégrèvement	3 222,00 €	5 540,00 €	71,94%
002	Resultat de fonctionnement reporté			
Total dépenses réelles		403 222,00 €	405 540,00 €	0,57%
TOTAL DEPENSES		403 222,00 €	405 540,00 €	0,57%

Elles se composent d'une provision pour la prise en charge des dégrèvements pour **5 540 €** et du reversement du produit de la taxe GEMAPI au SDEA et à la ville de Sélestat pour **400K€**.

- Pour les recettes :

article	libellé	BP 2025	BP 2026	Variation Budgété2024 / BP2025
73136	Taxe GEMAPI	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00%
75	Subventions exceptionnelles			
Total recettes réelles		400 000,00 €	400 000,00 €	0,00%
002	Resultat de fonctionnement reporté	3 222,00 €	5 540,00 €	
Total recettes d'ordre		3 222,00 €	5 540,00 €	71,94%
TOTAL RECETTES		403 222,00 €	405 540,00 €	0,57%

Les recettes de fonctionnement se composent du produit de la taxe GEMAPI pour **400K€** et de la reprise de l'excédent de fonctionnement pour **5 540 €**.